



ORANGE, le 12 Août 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE

**PORTANT REGLEMENTATION TEMPORAIRE
DE LA CIRCULATION ET DU
STATIONNEMENT DES VEHICULES**

AVENUE MARECHAL DE LATTRE DE TASSIGNY –

**DIRECTION DE L'AMENAGEMENT
& DU CADRE DE VIE**

Gestion du Domaine Public

La Mairie d'Orange informe :

- Pendant toute la durée des travaux de réparation de canalisation sur trottoir, **Avenue Maréchal de Lattre de Tassigny** au droit de la MATMUT et de la BOUCHERIE, la circulation piétonne sera interdite et renvoyée sur le trottoir d'en face.

La circulation des cycles sur le cheminement, pourra être momentanément perturbée selon les besoins de l'intervention.

La circulation des véhicules de toutes sortes, pourra être momentanément perturbée, lors des manœuvres du camion et engins de chantier (accès & sortie), pour les besoins du chantier.

Les véhicules en infraction seront mis en fourrière sans préavis.

- Les présentes prescriptions prendront effet à compter du 2 Septembre 2019 et seront valables jusqu'à la fin des travaux, date fixée au 20 Septembre 2019 (2 jours d'intervention), sous l'entière responsabilité de la Société CPCP TELECOM de VALBONNE (06).